

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Marelle Daycare Inc.	Numéro de permis 2015888	Date d'inspection Le 03 octobre 2022	
Nom de l'établissement Centre éducatif la Marelle Educational Center		Numéro de téléphone (506) 384-0707	
Adresse 1060 chemin Melanson Dieppe NB E1A 7P2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de la visite, les éléments suivants ont été observés;

- Le ratio
- Les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie
- La période de repos
- Les collations servies au moins toutes les trois heures
- Orientation positive aux enfants

Aucune non-conformité n'a été observé pour ce permis au moment de cette l'inspection de surveillance.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 septembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Kim Chamberlain

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 septembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date